

HELMO - HAUTE ÉCOLE LIBRE MOSANE

Mont Saint-Martin 41 - 4000 LIEGE

Haute École libre subventionnée par la Communauté française

Catégorie : **SOCIALE** Section : **ASSISTANT SOCIAL**

Vu la loi du 7 juillet 1970 relative à la structure générale de l'enseignement supérieur;

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Vu le décret du 2 juin 2006 établissant les grades académiques délivrés par les Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française et fixant les grilles d'horaires minimales;

Nous, Président et Membres du jury chargé de procéder à l'épreuve finale des études menant au grade académique de

Bachelier - Assistant(e) social(e)

Attendu que Madame **GRENSON Julie**, née à Cologne (ALLEMAGNE), le 27 décembre 1990, réunit les conditions légales requises;

Attendu que l'impétrante a suivi les activités d'enseignement mentionnées dans la grille-horaire spécifique approuvée par le Gouvernement, activités énumérées dans le supplément au présent diplôme et réparties sur trois années d'études;

Attendu qu'elle a subi l'épreuve avec **satisfaction**;

Lui avons conféré le grade académique de **Bachelier - Assistante sociale**.

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent diplôme, attestant que les prescriptions légales relatives à l'organisation de l'enseignement susdit, à la durée des études et à la publicité des examens ont été observées.

Les Membres du jury,

Bachelier

Belgique

Chantal Kaufmann

Le Directeur-Président de la Haute Ecole,
Alexandre Lodez

Alexandre Lodez

La Titulaire

Julie Grenson

Chantal Kaufmann

Chantal KAUFMANN

Fait à Liège, le 29 janvier 2014.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

La Directrice générale de l'Enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique,

Un supplément est annexé au présent diplôme. Il atteste notamment la liste des enseignements du programme d'études suivi par l'étudiante et les conditions d'accès aux études.